

Image not found or type unknown



Absence et expertise médico-légale

Par **tintin333**, le **03/10/2019** à **20:46**

Bonjour,

Je suis convoqué à une expertise médico-légale suite à un accident, sur décision d'un tribunal. Mon employeur refuse de me donner un jour de congé pour que j'aille à cette expertise (il me faut 1 jour car c'est à 4h de route d'où j'habite). Est-ce légal ? Que puis-je faire ? Merci par avance.